

ORF

ne

organisation régionale de formation  
des administrations publiques  
du canton de Neuchâtel

# Aide - Mémoire Processus évaluation entretien de qualification



# Compétences opérationnelles développées :

L'apprenti a-t-il développé les compétences opérationnelles prévues pour le semestre concerné ?

## Questions à se poser :



- Est-ce que mon apprenti atteint, sur le **terrain**, un niveau professionnel des compétences traitées durant ce semestre ?
- Est-ce que mon apprenti a documenté suffisamment ses mandats pratiques (contenu, pertinence, annexes, etc.) ?

## Aide - Évaluation :



**2 points** est à indiquer lorsqu'il y a jusqu'à **deux compétences** qui sont acquises partiellement.

**1 point** si plus de deux compétences ne sont acquises partiellement ou si les mandats pratiques ne sont pas complets.

# Compétences opérationnelles développées :

L'apprenti est-il capable de réfléchir à ses propres forces et faiblesses à l'aide de la grille de compétences ?

## Question à se poser :



- Est-ce que mon apprenti sait s'auto-évaluer de manière pertinente (référence aux grilles de compétences) ?

## Aide - Évaluation :



**2 points** est à indiquer lorsque l'auto-évaluation est globalement **cohérente** et qu'il persiste **peu d'écart** entre l'évaluation formateur et l'évaluation de l'apprenti.

**1 point** si **réflexion minimale** sur les **pts forts** ou les **pts d'amélioration**. **Identification très partielle.**

# Compétences opérationnelles développées :

## L'apprenti tire-t-il des conclusions centrales du travail sur les mandats pratiques ?

### Question à se poser :



- Est-ce que mon apprenti tire des enseignements de ses expériences professionnelles (mais pas que d'un point de vue "forces/faiblesses") ?
- Est-ce que mon apprenti comprend la mission et le fonctionnement de l'entreprise de manière globale ?

### Aide - Évaluation :



**2 points** est à indiquer lorsqu'il y a jusqu'à **deux compétences** qui sont acquises partiellement.

**1 point** si **plus de deux compétences ne sont acquises** partiellement ou si les mandats pratiques ne sont pas complets.

# Compétences opérationnelles développées :

L'apprenti fait-il preuve de motivation et d'initiative dans le développement de ses compétences personnelles ?



## Question à se poser :

- Est-ce que mon apprenti s'engage dans sa formation ?



## Aide - Évaluation :

**Attention** ce critère reste **subjectif** et il s'agit d'une nouvelle ordonnance. Pour cette première fois, il est peut-être important de faire preuve de souplesse.

Notez des éléments que vous connaissez :

- motivation
- prise de notes, pose des questions,
- s'intéresse au sujet

# Compétences opérationnelles développées :

L'apprenti contribue-t-il activement à la collaboration interne et externe ?

## Question à se poser :



- Est-ce que mon apprenti démontre un travail qui s'inscrit dans les valeurs de l'entreprise/service (par exemple : service au public) que cela soit à l'interne ou à l'externe ?
- En tant que (futur) professionnel, comment l'apprenti s'implique-t-il dans l'entreprise/service/entité ?



## Aide - Évaluation :

**Attention** ce critère reste **subjectif** !